

Quevilly Habitat et la Métropole Rouen Normandie concluent un Plan de Déplacements d'Entreprise



Quevilly Habitat
Métropole Rouen Normandie
Le 19 décembre 2018

Quevilly Habitat et la Métropole Rouen Normandie concluent un Plan de Déplacements d'Entreprise

Quevilly Habitat et la Métropole Rouen Normandie ont conclu un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) pour les salariés de Quevilly Habitat. Ce PDE vise à améliorer les conditions de déplacement des salariés et à réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels. Le PDE est basé sur les principes de la loi relative à la transition énergétique et vise à encourager les modes de déplacement doux et à réduire l'usage de la voiture individuelle.

Le PDE est un document qui définit les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de déplacement des salariés. Il est basé sur les principes de la loi relative à la transition énergétique et vise à encourager les modes de déplacement doux et à réduire l'usage de la voiture individuelle. Le PDE est un document qui définit les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de déplacement des salariés.

